

## Convention de mise à disposition du matériel de CCFE

### Entre

La **COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FOREZ-EST (CC Forez-Est)**, Etablissement Public de Coopération Intercommunale, personne morale de droit public située dans le département de la Loire, ayant son siège social sis à FEURS (Loire), 13 Avenue Jean Jaurès, dont le numéro S.I.R.E.N. est 200 065 894,

Représentée par Monsieur VERICEL Pierre agissant en sa qualité de Président de ladite Communauté et ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes en vertu de la délibération N°2022.019.19.07 du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Forez-Est en date du 19 juillet 2022,

### D'une part

### Et

**LA FILIERE PERSONNES AGEES DU FOREZ, PORTEE PAR LE CH DU FOREZ** située dans le département de la Loire, au 26 rue Camille Pariat, 42110 FEURS, dont le numéro S.I.R.E.T. est 20003493200018,

Représentée par Madame Catherine HUYNH, agissant en sa qualité de directrice déléguée, et ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes.

### D'autre part

**Contexte** : Le centre hospitalier du Forez, et en particulier la filière gériatrique du Forez, organise une journée de rencontres et d'échanges pour les usagers et les partenaires, le vendredi 15 novembre 2024. Lors de cette journée, des jeunes du lycée du Puits de l'Aulne seront présents pour évaluer la satisfaction des visiteurs. A ces fins, le service inclusion numérique de la CC Forez-Est met à disposition du centre hospitalier du Forez, 8 tablettes tactiles sur la journée du 15 novembre 2024.

### Article 1 : Modalités générales

La CC FOREZ-EST assure la mise à disposition de huit tablettes tactiles aux dates citées dans le contexte.

### Article 2 : Tarifs et modalités de paiement

La mise à disposition se fait à titre gracieux.

### Article 3 : Modalités particulières

Le parc informatique devra être rendu dans l'état initial. La remise et la restitution des tablettes tactiles se feront dans les locaux de la CC FOREZ-EST.

**La Filière Personnes Agées du Forez, portée par le CH du Forez** s'engage à :

- Désinstaller tout logiciel, installé pour ses besoins, n'appartenant pas à la CC Forez-Est ;
- Respecter les dispositions de la loi française.

### Article 4 : Matériel

**La Filière Personnes Agées du Forez, portée par le CH du Forez** s'engage à prendre en charge les dépenses de remise en état éventuelles des équipements en cas de dégradations liées à cette mise à disposition.

Fait à Chazelles sur Lyon, le

Le Président de la CC Forez-Est  
Pierre VERICEL

La directrice déléguée  
Catherine HUYNH

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20241113-216-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/11/2024